

CHARTRES Saint-Jean- Baptiste

ÉGLISE de la paix & de la réconciliation

1951

CRÉATION DE LA NOUVELLE PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE RECHÈVRES

2 octobre 1950 – Acquisition des terrains

Constatant la nécessité d'ériger une nouvelle paroisse dans le quartier de Rechèvres, en pleine expansion démographique, l'association diocésaine, après délibération du conseil municipal de la Ville de Chartres, fait l'acquisition de terrains situés sur le plateau de Rechèvres, en vue de l'implantation d'une église et de ses annexes, en cédant en échange un terrain, situé avenue d'Aligre, à Chartres.

15 mars 1951 – Création de la nouvelle paroisse

Le 15 mars 1951, l'évêque de Chartres, Monseigneur Harscouët, signe l'ordonnance épiscopale érigeant la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres. Elle regroupera les paroissiens de la cathédrale résidant à Rechèvres et ceux à proximité de la paroisse de Lèves, et sera installée dans une église provisoire.

Il s'agissait de la première paroisse nouvellement créée depuis 1822, dans le diocèse de Chartres.

« L'histoire, comme les voyages, nous ont appris qu'il n'y avait de vie commune et de sentiments fraternels qu'autour d'un clocher. (...) œuvre collective, cette création d'une église à Rechèvres, prévue par le ministère de la Reconstruction, acceptée et facilitée par le Conseil municipal, réalisée par la haute autorité de notre Évêque, doit être un bienfait pour notre cité et, tout près de notre merveilleuse cathédrale, une réplique à l'œuvre de foi qui lui donna la vie. »

Extrait du discours de M. Blanchard, maire de Chartres, le jour de la bénédiction de l'église provisoire, in L'Écho Républicain, 2 avril 1951.

Les Pères Maristes

La cure a été confiée à la Société de Marie, connue sous le nom de Pères Maristes, dont la congrégation était établie à Chartres depuis le XIX^e siècle, près de l'église Sainte-Foy. Le premier curé nommé fut le père Rabel (ordonné en 1903), son vicaire le père René Closset (né le 11 février 1920, en Lorraine), qui deviendra curé à son tour en 1956.



Nomination du R.P. Rabel curé de la nouvelle paroisse Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres, le 30 mars 1951.

Bénédiction de l'église provisoire et installation du curé

C'est le dimanche Quasimodo, le 1^{er} avril 1951, que l'église provisoire fut bénie au cours d'une cérémonie solennelle, qui comportait la lecture du décret d'érection fixant les limites de la paroisse, et l'installation du curé.



Mgr Harscouët, évêque de Chartres, en visite à Rechèvres, le 1^{er} avril 1951, à la porte de l'église provisoire, à l'occasion de la constitution officielle de la paroisse avec bénédiction de l'église provisoire et l'installation de son premier curé, le révérend père Rabel. Au centre, Mgr Harscouët, évêque de Chartres ; à sa gauche, Mgr Menard, vicaire général, futur évêque de Rodez ; à sa droite, Mgr Lejards, vicaire général. Tout au fond, l'abbé Robert. À gauche, M. Blanchard, maire de Chartres ; derrière lui, le père Rabel, premier curé de la paroisse de Rechèvres.

MONSEIGNEUR RAOUL HARSCOUËT

(14 juin 1874 - 18 octobre 1954)

Monseigneur Raoul Harscouët a fait ses études à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre le 9 juillet 1899, il part à la procure Saint Sulpice à Rome, où il reste deux années afin d'achever sa formation.

Prêtre du diocèse de Saint-Brieuc (1899-1921). C'est en tant que docteur en droit canonique qu'il professe au grand séminaire. Il est nommé ensuite vicaire général à Annecy. En 1926, il est nommé évêque de Chartres.

Enfant, il a été consacré à Notre-Dame de Chartres, puis en obtient miraculeusement une guérison.

Dès l'ouverture du séminaire au Coudray, l'évêque de Chartres, Mgr Harscouët, accompagné de son secrétaire, l'abbé Pierre André, rend déjà visite aux prisonniers. Plus tard, il visitera le camp fréquemment et s'adressera toujours aux séminaristes avec ces mots : « Mes chers enfants. »

La bénédiction fut donnée par Monseigneur Harscouët, coiffé de la mitre et portant crosse, assisté de Monseigneur Lejards, de Monseigneur Ménard, et en présence de l'archiprêtre Fessler, curé de la cathédrale, du chanoine André, secrétaire particulier de l'évêque, du père Rabel, curé de la paroisse, et du révérend père Closset, son vicaire. Le maire de Chartres, M. Blanchard, était accompagné de plusieurs de ses adjoints, ainsi que des notables du quartier nouvellement érigé.

L'église provisoire

Les pères maristes, comme symbole de continuité, avaient installé, à côté de cette église provisoire, un beffroi de charpente, qui à l'origine avait supporté la cloche de l'église Sainte-Foy de Chartres.



Dessin de l'église provisoire en bois, par André Touche.

